Parlement Jurassien
Groupe UDC

Motion interne n° 105

Plus de transparence dans les votes du Parlement.

Depuis la fin de la précédente législature, le Parlement jurassien dispose d'un outil moderne pour voter. En plus de simplifier la procédure et de gagner du temps, le vote électronique permet un archivage simple des suffrages et donc de retrouver qui a voté, comment et quand.

La salle du Parlement dispose également d'un système vidéo qui permet la retransmission en direct de la séance sur internet afin que les citoyens puissent suivre les débats.

Malheureusement, malgré ces deux outils, le simple citoyen n'a aucun moyen de voir comment votent les députés qu'il a élus, car dans le journal des débats ne figurent que les totaux; de plus, l'accès aux archives reste restreint. Le plus frustrant est probablement qu'il ne voit pas en direct qui vote quoi après les débats, comme c'est le cas par exemple au niveau du Conseil national.

Afin d'augmenter la transparence, nous demandons au Parlement :

1) **que le tableau des votes soit affiché en direct dans les plus brefs délais**

2) **qu'une solution soit mise en place à moyen terme afin que les citoyens aient un accès aux archives des votes.**

Delémont, le 22 juin 2011

Pour le groupe UDC

Damien Lachat